

<b>Stages I (4 semaines)</b>	<b>UE 28</b>
------------------------------	--------------

<b>CATEGORIE :</b> AGRONOMIQUE	
<b>SECTION :</b> Gestion de l'Environnement Urbain	
<b>OPTION :</b>	
<b>Année :</b>	BLOC 2
<b>Acronyme :</b>	GEU22STA1
<b>Langues d'enseignement :</b> Français	
<b>Coordonnées du service :</b> HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Émile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
<b>Enseignant responsable :</b> DEBAILLE C. - caroline.debaille@cnldb.be	
<b>Autre(s) enseignant(s) de l'UE :</b> YERLES C. - christian.yerles@cnldb.be	
<b>Nombre d'heures :</b> 80 h	<b>Nombre de crédits :</b> 5 ECTS (Facteur de pondération)
<b>Niveau du cycle :</b> 1	<b>Période :</b> Q2
<b>Cadre européen de certification :</b> Niveau 6	
<b>Liste des UE pré requises :</b> Néant	
<b>Liste des UE co requises :</b> Néant	
<b>Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :</b> Cours obligatoire dans le programme.	

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de se plonger dans la réalité du monde professionnel, ses contraintes et ses aléas ; de comprendre la nécessité d'établir un réseau de contacts, de s'adapter quand les circonstances l'exigent et de mobiliser compétences et connaissances afin d'en acquérir de nouvelles.

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

néant
-------

**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Stages 1 :**

**Objectifs :** faire découvrir la réalité de la profession de gestionnaire en environnement urbain dans le secteur public et/ou privé; mobilisation de ses compétences et savoir-faire, perfectionnement, compléments et acquisition de connaissances théoriques et pratiques.

En particulier, s'impliquer dans sa formation et développer son identité professionnelle ; s'ouvrir au monde du travail ; développer progressivement son « réseau professionnel » ; découvrir des façons de travailler, des nouvelles techniques, ressources et outils ; s'impliquer dans un projet et mettre tout en œuvre pour le réaliser au mieux de ses compétences et de ses talents ; se confronter aux relations humaines, communiquer, s'affirmer dans son travail.

**Contenu :** stage de 4 semaines à réaliser dans une institution publique ou privée, en Belgique ou dans les pays limitrophes (région proche et sous certaines conditions). Définition de tâches précises à effectuer dans des

domaines aussi variés que la mobilité, l'aménagement du territoire, la sensibilisation à la gestion des déchets ou à l'alimentation durable, les permis d'environnement, l'aide aux entreprises ou encore la gestion différenciée en plus d'activités annexes liées à la vie quotidienne de l'infrastructure d'accueil.

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Stages 1** : immersion dans le monde professionnel; rédaction d'un rapport de stage, d'un journal de bord et d'une liste de contacts avant et pendant le stage

**Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :**

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Écrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Écrit	Oral	NR	Travaux	Écrit	Oral
Stages 1	80	5	0%	0%	0%	0%	0%	70%	30%	0%	0%	70%	30%	0%	0%

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Pour des raisons impératives d'organisation, les activités de stages ne peuvent pas faire l'objet de remédiation ou d'une seconde évaluation. A l'exception du rapport de stage, la note de 1<sup>ère</sup> session est donc automatiquement reportée en 2<sup>ème</sup> session. En cas d'échec, l'étudiant devra donc recommencer le stage qui sera exclusivement organisé durant la période telle que fixée dans le calendrier académique.

**La cote finale est le résultat des évaluations suivantes :**

1°) le rapport d'évaluation du Maître de stage pour **60 %** : la « Fiche d'évaluation du Maître de stage » est à consulter sur le campus numérique. En fin de stage, elle sera complétée par le Maître de stage.

2°) le rapport de stage (+ liste des contacts professionnels) pour **30 %** : réalisation d'un rapport selon les consignes demandées (voir *vade-mecum* stages). En cas de non-respect du délai tel que fixé dans le calendrier académique, la note attribuée sera de 0/30

3°) la présentation orale du stage (**10%**)

**Informations complémentaires : stages à l'étranger**

Le « Stage 1 » du Bloc 2 doit s'effectuer en Belgique pendant 4 semaines. Sur demande justifiée, il pourra être réalisé dans un pays voisin. Le cas échéant et en concertation avec l'enseignant référent, il devra être autorisé par le Directeur de la Catégorie, au moyen du formulaire ad-hoc (disponible sur le campus numérique).

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Stages 1**, l'étudiant est capable de :

- > rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- > s'adapter et de se conformer à des règles; de modifier son comportement, sa manière de communiquer ou ses méthodes de travail aux circonstances ;
- > d'exploiter l'information de manière critique et de mobiliser, si nécessaire, les connaissances et compétences adéquates et d'en acquérir de nouvelles ;
- > démontrer d'un minimum d'autonomie et d'esprit d'initiative ;
- > faire preuve d'un esprit de synthèse dans la rédaction d'un rapport de stage ;
- > se constituer un réseau de contacts (essentiels dans la vie professionnelle).

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Stages 1** : règlement des stages, documents d'accompagnement, planning, convention de stage, analyse de risques, liste informatisée des lieux de stage antérieurs, etc.

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Stages 1** : néant